

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
Séance du jeudi 6 novembre 2025

Nombre de membres dont le comité syndical doit être composé :	9
Nombre de délégués en exercice :	9
Nombre de délégués qui assistaient à la séance :	7
Vote par procuration :	0

L'an deux mille vingt-cinq, le six novembre, les membres du comité du Syndicat mixte de Production d'Eau Potable Auch-Aubiet se sont réunis à Auch sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Bernard PENSIVY, Président.

Présents : Jean-Michel BLAY, François DOLLE, Pierre ELICABE, Jean FALCO, Christian LAPREBENDE, Jérôme LOUBET et Bernard PENSIVY.

Excusés : Sylviane BAUDOIS, Bénédicte MELLO.

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

M. François DOLLE est désigné Secrétaire de séance.

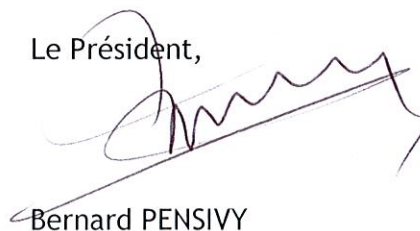
D2025_16 ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP)

Le SPEPAA doit solliciter M. Le Préfet afin qu'il engage une procédure de Déclaration d'Utilité Publique - et son enquête publique préalable - nécessaire à l'autorisation de captage des eaux et d'exploitation de l'usine.

A l'unanimité, le comité syndical décide :

- D'AUTORISER M. le Président à soumettre la demande d'autorisation d'exploiter l'UPEP de Pavie et le projet de mise en place du Périmètre de Protection du Captage, à enquête publique en vue de la Déclaration d'Utilité Publique ;
- D'AUTORISER M. le Président à demander à M. le Préfet de bien vouloir engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique ;
- D'AUTORISER M. le Président à demander à M. le Préfet de bien vouloir engager une enquête parcellaire conjointe à l'enquête principale de Déclaration d'Utilité Publique.

Le Président,



Bernard PENSIVY